

Burundi : le retrait du pays de la CPI divise les Burundais

RFI, 29-10-2017 Des milliers de personnes ont manifesté samedi 28 octobre dans tout le Burundi, à l'appel du gouvernement, pour célébrer le retrait officiel du pays de la Cour pénale internationale. Le Burundi est le premier pays à sortir du statut de Rome qui institue la CPI, tribunal chargé de juger depuis 15 ans les crimes les plus graves : génocides, crimes de guerres et crimes contre l'humanité. Mais ce retrait, effectif depuis le 27 octobre, divise les Burundais.

Ils étaient des milliers dans les rues de Bujumbura. Pancartes « Bye-bye CPI » pour les uns, drapeau du Burundi pour les autres. Un rassemblement dont se félicite le maire de la capitale, Freddy Mbonimpa. « Les gens étaient très contents. Ils manifestaient en chantant, explique-t-il. C'était une foule nombreuse. Il y avait des membres du gouvernement. Mais également le médiateur burundais qui a pris la parole ». Vendredi, 27 octobre, le responsable de la communication présidentielle, Willy Nyamitwe, parlait d'une « grande victoire » pour le Burundi. Le signe d'une souveraineté et d'une fierté nationale retrouvées. Version radicalement différente chez les défenseurs des droits humains. « Nous nous pensons que l'Etat burundais a voulu échapper aux poursuites liées aux crimes commis par certaines autorités burundaises. (...) Il y aura de l'impunité parce que c'est ce que le gouvernement burundais a voulu », affirme l'avocat burundais Armel Nyongere qui représente des victimes de violations des droits de l'homme commises depuis le début de la crise au Burundi, en 2015. Le tribunal de La Haye reste tout de même compétent pour enquêter sur les crimes et violations des droits de l'homme commis avant la sortie du Burundi de la Cour pénale internationale. C'est à dire avant le 27 octobre 2017.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});